



Charges locatives abusives

Par Oceanema

Bonjour,

Je suis étudiante et j'ai loué cette année mon premier appartement. Mes propriétaires me demandent 300? pour la régularisation des charges locatives. Seulement dans mon bail, rien n'indique que le forfait compris dans le loyer que je paye (589?/mois à Châteauroux...) est de 200kwh comme compté dans la régularisation des charges. De plus, n'ayant pas été dans l'appartement 2 mois et demi sur les 6 mois de regul, je me demande comment j'ai pu consommer autant d'électricité en faisant attention. Mes propriétaires ne veulent pas vraiment me donner de justificatifs de factures etc. Ils se fient au compteur individuel qui est dans mon appartement, et me donnent comme excuse que l'hiver a été long (je n'ai pas été souvent dans l'appartement cet hiver donc chauffage éteint...) J'ai l'impression qu'on essaye de m'arnaquer et d'être une proie facile en tant qu'étudiante. Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît.

Merci beaucoup,

Par ESP

Bonjour,

Il faut voir d'abord au niveau du compteur dans votre appartement, peut-être devriez vous essayer de faire un relevé lorsque vous vous absentez en coupant l'électricité afin de comparer les chiffres lorsque vous rentrez...

Par Oceanema

Bonjour,

Merci pour votre réponse. C'est exactement ce que j'ai fait il y a 1 semaine. Coupure d'électricité générale et relevé de compteur, je vais voir ce que ça donne.

Par Oceanema

Bonjour,

Merci pour votre réponse. C'est exactement ce que j'ai fait il y a 1 semaine. Coupure d'électricité générale et relevé de compteur, je vais voir ce que ça donne.